

Bien comprendre les INCOTERMS : «CPT (Cost Paid To)»

Le développement du transport aérien et multimodal a poussé la Chambre de Commerce Internationale à créer deux incoterms largement applicables à tous les modes de transport dont éventuellement une partie du trajet par voie maritime. Analyse du premier : «CPT (Cost Paid To) - Coût payé jusqu'à».

- Cet incoterm est applicable à tous les modes de transport pour autant qu'ils ne soient pas exclusivement maritimes.
- Le vendeur paie le fret pour le transport de la marchandise jusqu'à la destination convenue.
- Le risque de perte ou de dommage est transféré à l'acheteur dès remise de la marchandise au transporteur. Le terme «transporteur» désigne toute personne qui, dans le cadre d'un contrat de transport, s'engage à effectuer ou faire effectuer un transport par rail, route, mer, air, voies navigables intérieures ou combinaison de ces divers modes. Si des transporteurs successifs sont utilisés, le risque est transféré à la remise au premier transporteur.
- Les marchandises auront été dédouanées, à l'exportation, par le vendeur.
- Les documents spécifiés dans le contrat commercial (facture commerciale, Combined Bill of Lading/AWB/CMR, liste de colisage, documents douaniers mais aussi préférentiels donnant droit à une réduction ou suppression des droits de douane dans le pays d'importation - EUR1, ATR, certificat d'origine -, documents divers - certificat d'inspection, attestations diverses, ...) et éventuellement licence d'exportation devront être transmis à l'acheteur pour le dédouanement à l'importation.

CPT	Préachement	Chargement moyen transport principal	Transport principal	Assurance Transport	Déchargement moyen transport principal	Dédouanement Import	Postachement
Frais CPT	Vendeur	Vendeur	Vendeur	Acheteur	Vendeur Acheteur (*)	Acheteur	Acheteur
Risques CPT	Vendeur	Vendeur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur	Acheteur

(*) selon contrat de transport

Dans la pratique

L'incoterm CPT est le reflet codifié du terme «franco» fréquemment utilisé en commerce national et parfois international - notamment entre pays francophones.

Le vendeur/exportateur doit être conscient que la couverture d'assurance transport est laissée au bon vouloir de son client.

Exemple

L'acheminement par le fournisseur de marchandises en une seule opération depuis son sous-traitant polonais situé à Varsovie via le port d'Anvers à son acheteur vietnamien situé à Hanoi avec l'incoterm CPT pourrait se faire via l'établissement d'un seul document de transport.

Le «combined bill of lading» sera émis par le transitaire qui coordonne l'ensemble du transport et couvrira les différentes séquences d'acheminement des marchandises pour respectivement :

- le trajet Varsovie-Anvers par camion;
- le parcours maritime Anvers-Haiphong (port vietnamien) avec éventuellement un transbordement en Asie et/ou sur une barge à l'estuaire du fleuve dans le pays de destination;
- le trajet Haiphong-Hanoi par camion ou train.

Le risque est transféré à l'acheteur au chargement chez le fournisseur polonais. Si on avait choisi l'incoterm CFR Haiphong, il ne l'aurait été qu'au passage du bastingage du navire à Anvers.

L'incoterm CPT s'applique à tous les modes de transport, mais est particulièrement indiqué dans le cadre du transport multimodal (impliquant au moins deux types de transport).

Vincent REPAY - Conseiller en commerce international